Déclaration du CRDI : politique de tolérance zéro envers toute inaction concernant le harcèlement sexuel, les agressions ou toute forme de violence.

En tant qu'organisation œuvrant à bâtir un monde plus durable et inclusif, il incombe au CRDI de veiller au respect et à la promotion de normes éthiques élevées dans le cadre de l'ensemble des événements qu'il finance.

Les partenaires bénéficiaires du CRDI devraient nommer une ou plusieurs personnes-ressources responsables de la protection et présentes aux événements financés par le CRDI. Les personnes-ressources responsables de la protection devraient être des personnes ayant une expérience ou une formation en matière de réception de signalements, vers lesquelles les participants et participantes peuvent se tourner s'ils ou elles ont des préoccupations concernant la protection ou les cas d'inconduite.

Les déclarations orales et écrites suivantes devraient également être communiquées aux participants et participantes à l'événement, afin de s'assurer qu'ils et elles connaissent les mécanismes disponibles pour signaler tout cas d'inconduite. Ces déclarations devraient être faites au début de tous les événements.

Déclaration orale

Le CRDI et ses bénéficiaires adoptent une politique de tolérance zéro envers toute inaction concernant le harcèlement sexuel, les agressions ou toute forme de violence dans le cadre de quelque activité que ce soit. Nous nous engageons à assurer que cet événement sera sécuritaire et respectueux.

Si vous avez des préoccupations en matière de protection ou d'inconduite, vous pouvez communiquer avec deux personnes représentantes. Il s'agit de [*nom du ou de la membre du personnel de l'entité bénéficiaire*] et de [*nom du ou de la membre du personnel de l'entité bénéficiaire*]. Vous pouvez également communiquer avec [*nom de l'administrateur ou de l'administratrice de programme du CRDI*] pour informer le CRDI de l'incident, ou soumettre un rapport à l'aide de Connexions ClearView, la plateforme de signalement des incidents accessible au public du CRDI.

Déclaration écrite à diffuser par courriel

Le CRDI et ses bénéficiaires adoptent une politique de tolérance zéro envers toute inaction concernant le harcèlement sexuel, les agressions ou toute forme de violence dans le cadre de quelque activité que ce soit.

Dans le cadre de notre engagement continu à assurer la sécurité et le respect lors de nos événements, nous vous présentons les différents moyens de signaler un incident à votre disposition. Vous pouvez faire part de vos préoccupations par l'une des voies suivantes :

- **Points focaux en matière de protection** : communiquez avec [*nom du ou de la membre du personnel de l'entité bénéficiaire, adresse électronique*] ou [*nom du ou de la membre du personnel de l'entité bénéficiaire, adresse électronique*].
- **Suivi de l'organisation :** communiquez avec votre gestionnaire ou superviseur/superviseuse pour faire remonter tout incident au CRDI.
- **Connexions ClearView[MC] :** effectuez un signalement au moyen de la plateforme de signalement des incidents du CRDI à l'adresse https://cloud.clearviewconnects.com/
- **Service d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7** : appelez le service d'assistance téléphonique pour le signalement d'incidents du CRDI en composant le +1-866-737-3512 pour obtenir de l'aide en anglais ou en français (sans frais au Canada et aux États-Unis).
- **Équipe du CRDI** : communiquez avec [*nom de l'administrateur ou administratrice de programme du CRDI, adresse électronique*] et la spécialiste de la protection du CRDI à l'adresse protection@crdi.ca.